

Politique : *Représentation des élèves*

Numéro : *P – 3.005*

Catégorie : *Membres du Conseil*

Page : *1*

La politique *P – 3.005 – Représentation des élèves* a été abrogée le 5 mars 2007.

Pour des informations sur la représentation des élèves, veuillez-vous référer à la politique *P - 3.007 – Élève conseiller* dans la section Membres du Conseil du Manuel de politiques du Conseil.

Dans ce document, ainsi que dans toutes les politiques du Conseil, un genre inclut l'autre, tout comme le singulier englobe le pluriel lorsque le contexte l'exige.